

CRHD - Commission de Reconnaissance du Handicap et de la Dépendance de Nouvelle-Calédonie

Accompagnement public : démarches administratives - DROM - PTOM (97-98)

7, avenue Paul Doumer, bâtiment H, - Centre ville de Nouméa - 98849 - NOUMEA CEDEX

Téléphone : 24 37 24

Fax : 24 22 04

Courriel : crhd.dass@gouv.nc

Site internet : <https://dass.gouv.nc/handicap-et-dependance/le-dispositif-handicap-et-dependance>

Informations particulières

Antenne

Commission adulte

Horaires : du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h00

Informations

Commission chargée de la reconnaissance du handicap ou de la dépendance ainsi que de l'élaboration des plans d'accompagnement personnalisés.

Administrée par la DASS-NC

Zone géographique

DROM - PTOM (97-98), PTOM - 98, Nouvelle Calédonie - 98